



Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles (AGAPSC)

ACTIVITÉS AQUATIQUES (AA)





Diplôme professionnel de niveau 5 (BAC+2) inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles et soutenu par la branche Professionnelle du Sport

PARCOURS : ACTIVITÉS AQUATIQUES (A.A) 🔊

OBJECTIFS

Former des **techniciens des activités aquatiques** immédiatement opérationnels et polyvalents capables d'assurer la surveillance et la sécurité des baigneurs, d'enseigner et d'animer des séances d'apprentissage de la natation et des cours d'aquagym de tous types. Ces diplômés sont également formés pour participer au fonctionnement et au développement d'un établissement aquatique.

PUBLICS CONCERNÉS

• Formation initiale et apprentissage :

Bacheliers, étudiants en réorientation, public de moins de 29 ans.

• Formation continue:

Salariés souhaitant développer de nouvelles compétences ou en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi.



Les+ de la formation

- Préparation au BNSSA.
- Prérogatives professionnelles de maîtrenageur sauveteur.
- ▶ Partenariat avec les collectivités locales et les entreprises privées délégataires de service.
- ➤ Formation universitaire publique (droits universitaires réduits), équipe pédagogique composée à 50 % de professionnels.
- > Formation ouverte en apprentissage.



Sélection ou prérequis :

Étre titulaire du Bac ou d'un titre équivalent, ou faire une demande de validation des Acquis Personnels et Professionnels (dispense de titre pour accéder à la formation pour les plus de 20 ans ayant interrompu leurs études initiales depuis au moins 2 ans). Cette formation nécessite d'être bon nageur, et titulaire du PSE1 (Premiers secours en équipe).

La formation est sélective et se déroule en 2 temps :

Admissibilité : Étude de dossier et du projet professionnel

Admission: Tests physiques (400m NL) + entretien oral (si nécessaire).



La formation se déroule sur 2 ans, et comprend des périodes de formation (1130 heures) alternant avec des temps d'application en établissement aquatique. Stage obligatoire de minimum 300 heures par année d'études ou alternance complète (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Une période d'activité salariée estivale de 3 semaines minimum est demandée.

5 BLOCS DE COMPÉTENCES :

- Expression et communication : informatique, anglais
- Intégration en milieu professionnel : construction du projet pro, cadre juridique et réglementaire, analyses de pratique
- Animation et encadrement des activités physiques et sportives: sécurité des pratiquants et des sites, pédagogie et apprentissage, méthodes et techniques des activités aquatiques (natation et aquafitness)
- Gestion de projets éducatifs et sportifs : anatomie, physiologie, psychologie et sociologie, conception de projet
- Gestion et développement d'une structure professionnelle: GRH, gestion comptable et financière, marketing

INSERTION PROFESSIONNELLE

♦ Secteurs d'activité :

Piscines publiques ou privées, zones aquatiques, salles de remise en forme, clubs de vacances, centres de thermalisme.

Exemples de métiers :

Maître-nageur sauveteur, chef de bassin, éducateur sportif, animateur, assistant-gestionnaire d'une petite structure aquatique.

(i) Informations

- **Dates**: de septembre à avril
- Durée de la formation :
 - 2 ans 1130 h de formation et minimum 600 h de stage (ou alternance complète)
- Effectif: 30 étudiants
- Formation Initiale, Continue et Apprentissage
- Lieu habituel de formation : Campus LyonTech-la Doua (69 Villeurbanne)

CONTACTS

Renseignements administratifs et inscription :

04 72 44 84 48

deust.aquatique@univ-lyon1.fr

Renseignements pédagogiques : Sébastien JOUBERT - sebastien.joubert@univ-lyon1.fr

Préinscriptions : via la plateforme Parcoursup pour les bacheliers et les étudiants en réorientation

Autres profils: prendre directement contact avec le secrétariat

Site Web de la formation :

https://ufr-staps.univ-lyon1.fr

















